



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ | ЭСР+У+Е | ӨНХЭЖЭГ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > « La lutte contre la désinformation doit être inscrite dans des politiques publiques pertinentes et respectueuses des libertés » Mme Akharbach, au séminaire de lancement de la plateforme francophone des initiatives de lutte contre la désinformation

[A](#) [1] [+A](#) [1]

« La lutte contre la désinformation doit être inscrite dans des politiques publiques pertinentes et respectueuses des libertés » Mme Akharbach, au séminaire de lancement de la plateforme francophone des initiatives de lutte contre la désinformation

31 Mars 2022



« La transformation numérique de l'espace public a apporté beaucoup d'opportunités nouvelles notamment en matière de liberté d'expression et d'accès à l'information mais aussi de beaucoup de risques dont la désinformation est un exemple des plus graves » a déclaré Mme Latifa Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) lors de sa participation au séminaire en-ligne organisé le 31 mars 2022 par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à l'occasion du lancement de la plateforme francophone des initiatives de lutte contre la désinformation (ODIL).

La présidente de la HACA a estimé que la lutte contre la désinformation engage à la fois les médias, les régulateurs, les acteurs civils et le public, mais elle doit être inscrite dans des politiques publiques pertinentes, pérennes et respectueuses des libertés car « la désinformation cause des préjudices publics, au niveau de la sécurité, de la santé, du fonctionnement démocratique, de la cohésion sociale et du vivre ensemble ».

« On a tous vu comment l'*infodémie* a affecté l'action publique en matière de lutte contre la pandémie de la covid 19 en contrecarrant parfois l'adhésion du public aux politiques de santé et aux stratégies vaccinales » a -t-elle argumenté.

Répondant à une question sur le rôle de la HACA à ce propos, Mme Akharbach a notamment cité la production normative du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle et les dispositions incluses dans les cahiers des charges des opérateurs éditeurs de services de radio et de télévision afin de garantir le respect de l'honnêteté et de la déontologie de l'information. Elle a également donné l'exemple de la recommandation relative aux élections législatives, régionales et communales, qui se sont déroulées en septembre 2021 au Maroc et qui a, pour la première fois, fait mention expresse de la lutte contre la désinformation comme point de vigilance s'imposant aux éditeurs de radio et de télévision.

Au cours de son intervention la présidente de la HACA a par ailleurs déclaré que pendant la crise pandémique, les médias audiovisuels marocains se sont mobilisés pour contrer les fake news et les narrations complotistes en rapport avec la covid 19.

Ce séminaire a réuni instances de régulation des médias, experts, chercheurs, journalistes et acteurs associatifs autour des questions de « la vérification des faits dans l'espace francophone », « la lutte contre la désinformation et la recherche », « la lutte contre la désinformation et l'éducation aux médias et à l'information », et « la lutte contre la désinformation dans les politiques publiques ».

Il est à noter que la plateforme ODIL (www.odil.org) est un portail d'information et d'échanges sur l'actualité, les initiatives, les innovations et les politiques publiques dans le domaine de la lutte contre la désinformation et l'éducation aux médias et à l'information dans les 88 Etats et gouvernements de la Francophonie.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>